



Fabien BRUNO

Pharmacien d'officine (Paris V)
Master d'Ingénierie financière et fiscale (ESCP Europe)
DU pharmacologie oncologique (Montpellier)
Pharmacien titulaire Pharmacie Delpech – spécialisée en
préparation magistrale
Pharmacien réserviste Sapeurs-pompiers de Paris

Comment produire 400.000 litres de solution hydro-alcoolique quand on est pharmacien d'officine ?

Comment avez-vous dû adapter votre activité de pharmacien pendant cette crise ?

On s'est adapté au jour le jour. Dans notre métier, nous faisons des préparations magistrales, donc nous avons l'habitude de modifier nos méthodes de travail très rapidement. Au fur et à mesure que les problèmes se posaient, on s'adaptait à la situation.

Quand on a commencé à faire de la solution hydro-alcoolique, on l'a fait au préparatoire. Très vite, on s'est rendu compte qu'on ne pourrait plus continuer ainsi. On a donc investi un autre local (jusque-là, un local de stockage et de quarantaine des matières premières), pour s'apercevoir que cela ne suffirait pas. On a commencé à faire ça dans la rue, à demander des autorisations, puis on a investi un site classé Seveso^[1], un entrepôt... Nous sommes partis d'une paillasse d'1 mètre carré, et aujourd'hui nous avons 500 ou 600 m² de surfaces dédiées uniquement à la fabrication de solution hydro-alcoolique.

Quelles ont été les plus grosses difficultés rencontrées ?

Très clairement, la plus grosse difficulté a été administrative. Encore aujourd'hui, je dois régler des problèmes de douane, des questions de droits d'accise : on nous parle de taxe d'alcool de bouche, c'est-à-dire d'alcool à boire, alors que l'on est en train de faire des solutions hydro-alcooliques pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 !

Il faut reconnaître que certains pans de l'administration font tout ce qu'ils peuvent pour nous aider : la mairie du 6e, la mairie de Paris, la DGS[2], les ARS[3], l'ANSM[4], La Direction générale des entreprises... Tous ces gens-là ont été très aidants. Et puis, il y a ceux qui sont, disons, plus sclérosés, arc-boutés sur des textes qui ne sont pas faits pour des crises comme celle-ci : la Préfecture de Police, le ministère de l'Écologie, les Douanes. Le ministère de l'Écologie est certes dans son rôle quand il dit « *Attention, il y a des risques environnementaux dans ce que vous faites* ». Mais pour ce qui est des Douanes, quand on parle de risques de détournement de l'alcool pour faire de l'alcool de bouche, on est vraiment très loin de la problématique...

Quelles défaillances de notre système de santé vous sont apparues de façon criante ?

Parmi les 22 000 pharmaciens d'officine en France et les 40 sous-traitants comme moi, nous sommes très peu à nous être lancés dans une production de masse. Car il faut beaucoup de ténacité. Pourquoi les autres, à Marseille par exemple, n'ont-ils pas fait comme moi ? Parce qu'ils ont été bloqués tout de suite par l'administration, et ils n'ont pas eu la force de continuer, d'enfoncer les portes, de franchir les obstacles. Si les gens avaient été aidés, soutenus par les préfetures ou les différents ministères, on aurait eu une production importante rapidement. Le problème est là : il n'y a pas eu de soutien administratif clair, franc et massif.

Il faudrait avoir un interlocuteur qui soit capable de dire rapidement « *Ça on le fait, ça on ne le fait pas.* » et de gérer l'ensemble des problématiques : foncières, réglementaires (autorisations, dérogations), fiscales...

Mon rôle, c'est de créer des solutions hydro-alcooliques ; c'est ce que je sais faire, mais pour faire simplement son métier, il nous faut régler tout un tas de problèmes administratifs.

Si vous deviez effectuer deux ou trois réformes clefs dans votre domaine, lesquelles suggèreriez-vous ?

Encore une fois, les interlocuteurs Santé sont compétents, ils ne comptent pas leurs heures, ils comprennent tout de suite les enjeux et les problématiques et font tout pour régler les problèmes. La seule chose que l'on pourrait dire, pour l'avenir – que l'on disait déjà avant mais qui n'était pas audible : il faudrait que la formule pour faire de la solution hydro-alcoolique soit inscrite au formulaire national – sans quoi on ne peut le faire que par dérogation. De même, on a vendu la solution aux hôpitaux alors que normalement, d'un point de vue réglementaire, il n'y a pas de sous-traitance entre officine et hôpital. Donc peut-être que ce sont des pistes que l'on pourrait explorer pour la suite.

Qu'a apporté cette crise en positif ?

Cela nous a apporté une reconnaissance énorme et cela a soudé l'équipe comme jamais. J'ai un peu honte de dire ça, mais ça a été une expérience incroyable pour nous. Le 1er mars, nous n'avions jamais fait un litre de solution hydro-alcoolique, aujourd'hui nous avons presque produit 400.000 litres. La rue était à nous. Il y a eu une motivation et une émulation immenses au sein de l'équipe. Et puis des rencontres : énormément de policiers sont venus, des gens de toute la France... On a produit pour la Marine nationale, pour les Pompiers de Paris... Un moment incroyable.

Pensez-vous que la crise ait provoqué de façon durable des changements dans l'exercice de votre métier ?

C'était un métier nouveau, une parenthèse dans la vie de mon entreprise. Mais ce qui va rester, c'est l'idée que si on ne demande pas, si on n'essaie pas, on n'y arrive pas. Personne ne serait jamais venu me voir spontanément en me disant « *Ah tiens, ça vous dit que l'on vous bloque la rue ?* » : j'y suis allé un peu au culot le jour où quelqu'un m'a téléphoné en me demandant ce qu'il pouvait faire pour m'aider. Je me rends compte que dans les administrations, il y a beaucoup de gens qui sont facilitateurs, mais ils ne peuvent l'être que si vous exprimez vos besoins. C'est ce que je retiendrai de cette crise : ne pas hésiter à demander, sinon on est sûr de ne pas avoir.

Propos recueillis par Julie Jolivet.

[1] Usine dont l'activité est liée à la manipulation, la fabrication, l'emploi ou le stockage de substances dangereuses.

[2] Direction générale de la santé

[3] Agences régionales de santé

[4] Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.